

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273
Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Mélange de surfactants; Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(isooctylphenyl)-omega-hydroxy-

USAGES DU PRODUIT : Adjuvant

N° PCP : 17402

N° FS : 17402-15-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : 09/13/15

Remplace : 09/13/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de vaporisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Enlever tout vêtement contaminé et le laver avant de le porter de nouveau.

Ce produit est un liquide d'incolore à jaune pâle ayant une odeur d'alcool. Les principales voies d'entrée sont l'inhalation et le contact avec les yeux et avec la peau.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Octyl phenoxy polyethoxy ethanol	50,00	68987-90-6	Non inscrit

4. PREMIERS SOINS

Ingestion :	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
Contact avec les yeux :	Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.
Inhalation :	Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement.
Contact avec la peau ou les vêtements :	Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (méthode) :	100 °C (212 °F) (TCC).
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :	Non établies
AGENTS D'EXTINCTION :	Produit pouvant être combustible à température élevée. Utiliser l'agent approprié pour combattre le feu environnant : dioxyde de carbone (CO ₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :	Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et/ou d'autres asphyxiants.
TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :	Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :	Si de l'eau est utilisée pour combattre le feu ou pour refroidir les contenants, la contenir avec des digues afin d'éviter le ruissellement et la contamination des égouts municipaux et des cours d'eau.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Porter l'ÉPI approprié, si nécessaire. Contenir le déversement et absorber le liquide en le couvrant avec de l'argile ou un matériau absorbant. Balayer ou ramasser le mélange et le mettre dans un contenant. Décontaminer la zone en la lavant avec de l'eau additionnée de savon et absorber l'eau avec un matériau absorbant. Vérifier les règlements locaux ou provinciaux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit. Rincer la zone contaminée à l'eau pour la débarrasser de tout résidu.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si du produit s'est infiltré à travers. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Entreposer dans un endroit frais et sec. Éviter la chaleur excessive. Ouvrir les contenants avec précaution. Après avoir utilisé une partie du produit, refermer le contenant hermétiquement. Ne pas garder de produit concentré ou dilué dans des contenants pour boisson ou pour nourriture. Ne pas contaminer les autres pesticides, les engrais, l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Équipement de protection individuelle : Toute personne utilisant ou manipulant ce produit doit porter : une chemise à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux agents chimiques, comme des gants laminés, en caoutchouc nitrile, en caoutchouc butyle, en caoutchouc néoprène ou Viton®, des chaussures et des chaussettes. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. S'il n'y a pas de directives pour les vêtements lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements souillés.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Non requise en temps normal. Si l'odeur ou les vapeurs atteignent des niveaux inacceptables, bien ventiler les lieux.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise en temps normal. Si les vapeurs ou les brumes excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les huiles et les brumes.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA
Non inscrit

TLV-TWA selon ACGIH
Non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Ce produit est un liquide d'incolore à jaune pâle ayant une odeur d'alcool.

POIDS SPÉCIFIQUE (Eau = 1) : 1,075 g/ml @ 20 °C

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établie

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : Non établi

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,075 kg/L

POINT D'ÉBULLITION : >100 °C (212 °F)

TAUX D'ÉVAPORATION (Acétate de Butyle = 1) : Inférieur à l'acétate de butyle

SOLUBILITÉ : Miscible

pH: 7,1

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur excessive.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : La combustion incomplète du produit peut engendrer la création d'oxydes de carbone et/ou d'autres asphyxiants.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat mâle) : > 3200 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Non établie

Inhalation CL₅₀ (rat femelle) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Non établie

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones contenant de l'eau de surface ou dans des zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas appliquer dans des zones où un ruissellement est susceptible de se produire. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets. Utiliser ce produit seulement tel qu'il est précisé sur l'étiquette du produit.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Contenant à remplissages multiples : pour en disposer, le contenant peut être retourné au point de vente (détaillant/distributeur). Il doit être rempli de nouveau uniquement par le détaillant/distributeur avec le même produit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : 60)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
0	Santé	0	Santé
1	Inflammabilité	1	Inflammabilité
0	Instabilité	0	Réactivité
		G	ÉPI
0	Moindre		
1	Légère		
2	Modérée		
3	Élevée		
4	Grave		

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires ne sont pas visés par le SIMDUT. Classifié D2B.

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les section 1 révisée.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

®Viton est une marque de commerce déposée de DUPONT PERFORMANCE ELASTOMERS L.L.C.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.